

RE: Le 5 mai, Journée internationale de la sage-femme – l'ACSF lance sa campagne *Accès. Choix. Sages-femmes.*



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Montréal, le 4 mai, 2012 - L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) aimerait souligner la Journée internationale des sages-femmes, le 5 mai, en attirant l'attention sur le manque d'accessibilité aux services de sage-femme pour une grande majorité de Canadiennes. Nous croyons fermement que toutes les Canadiennes, si elles le choisissent, devraient être en mesure de pouvoir profiter des services de sage-femme. Nous vous rappelons que dans le cadre de l'initiative Muskoka, le gouvernement canadien s'est engagé à réduire la mortalité maternelle et infantile dans le monde; c'est maintenant l'occasion d'honorer cette promesse autant au pays qu'à l'étranger. Prioriser la santé maternelle et infantile mondialement, c'est aussi soutenir les mères canadiennes et leurs nourrissons en leur donnant l'opportunité de choisir les services de sage-femme.

« Nous demandons au gouvernement fédéral de s'engager à accroître les services de sage-femme en assurant un soutien pour la légalisation et la réglementation de la profession sage-femme dans toutes les provinces et tous les territoires, en augmentant le nombre de sages-femmes dans les régions rurales et éloignées et en facilitant l'accès direct aux services de sage-femme sur les réserves. » a dit Anne Wilson, présidente de l'ACSF.

« Les sages-femmes jouent un rôle important pour le retour de la naissance dans les communautés éloignées et pour l'amélioration de la santé maternelle et infantile. » a dit Nathalie Pambrun, co-présidente du Conseil national des sages-femmes autochtones (NACM). « Nous trouvons inacceptable que le taux de mortalité maternelle et infantile soient 2 à 4 fois plus élevés dans les communautés autochtones. Des services de sage-femme accessibles dans les communautés autochtones contribueront à éliminer cette disparité. » a conclu Mme Pambrun.

Le 5 mai, 2012, l'ACSF demande à tous les Canadiens de passer à l'action pour accroître l'accessibilité des services de sage-femme pour toutes les femmes canadiennes. Agissez en visitant www.canadianmidwives.org

Mentionnons quelques faits importants :

- Les sages-femmes offrent des **soins de première ligne et font partie du système de santé** de la plupart des provinces et des territoires. Elles font des suivis complets de maternité, ce qui inclut le suivi prénatal, l'accouchement, et le suivi postnatal de la mère et du nouveau-né.
- Les taux de **mortalité et de morbidité chez les femmes autochtones et leurs nourrissons sont de deux à quatre fois plus élevés** que la moyenne canadienne. Nous déplorons que le gouvernement fédéral encourage très peu l'accès direct aux services de sage-femme sur les

réserves malgré le fait que les preuves démontrent clairement que la présence d'une pratique sage-femme au sein des communautés autochtones améliore substantiellement l'état de santé des mères et des bébés.

- En raison d'une absence de légalisation et de réglementation de la profession de sage-femme à l'intérieur du système de santé où parce qu'elle n'est pas fiancée, c'est à dire faisant partie du système public de santé, **100% des femmes du Yukon, de l'Île- du- Prince- Édouard, du Nouveau Brunswick et de Terre-Neuve et du Labrador sont actuellement incapables d'avoir accès aux services de sage-femme.**
- **Les femmes enceintes issues de zones éloignées doivent quitter leur communauté plusieurs semaines avant l'accouchement.** Cet éloignement crée une brisure dans leur réseau social à un moment aussi important de leur vie, et celui-ci se fait au détriment de leur santé, de celle de leurs enfants, de leurs familles et de leurs communautés. Les services de sage-femme sont une solution à faible coût et peuvent être instaurés aisément dans les régions rurales et éloignées, permettant ainsi un processus de la naissance à proximité du domicile et de la communauté.

À propos de la pratique sage-femme au Canada

Il y a plus de 1100 sages-femmes qui pratiquent au Canada. L'Association canadienne des sages-femmes (ACSF) est l'organisation nationale qui représente les sages-femmes et la profession sage-femme au Canada. La mission de l'ACSF consiste à ouvrir la voie et à assurer un soutien à la profession sage-femme en tant que profession réglementée, financée par l'État, qui joue un rôle vital au sein du système de soins de maternité primaires dans l'ensemble des provinces et des territoires.

The National Aboriginal Council of Midwives (NACM) exists to promote excellence in reproductive health care for Inuit, First Nations, and Métis women. NACM advocate's for the restoration of midwifery education, the provision of midwifery services, and choice of birthplace for all Aboriginal communities consistent with the U.N. Declaration on the Rights of Indigenous Peoples. (disponible en anglais seulement)

Pour plus d'informations sur l'ACSF, visitez notre site Web : www.canadianmidwives.org.

Pour plus d'informations ou pour organiser des entrevues avec des sages-femmes, contactez:

Anne Wilson
Présidente/President
Canadian Association of Midwives/
Association canadienne des sages-femmes
president@canadianmidwives.org

Tonia Occhionero
Directrice générale/Executive Director
Canadian Association of Midwives/
Association canadienne des sages-femmes
director@canadianmidwives.org
514-807-3668